

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 20 décembre 2021 portant ouverture du concours commun d'accès aux formations d'ingénieur des écoles nationales relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et du ministère chargé de l'agriculture à la session 2022

NOR : AGRE2139002A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation, en date du 20 décembre 2021, la voie A du concours commun, dite A BIO, est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en première année du cursus ingénieur dans les établissements mentionnés à l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi qu'à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 11 janvier 2022 à 17 heures.

Les épreuves d'admissibilité de la voie A BIO auront lieu les 26, 27, 28 et 29 avril 2022.

Les épreuves d'admission auront lieu du 16 juin au 8 juillet 2022.

Le candidat finalisera le classement de ses vœux avant le 22 juillet 2022, à 12 heures.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe I. Si toutes les places offertes par cette voie ne sont pas pourvues, les places restant disponibles peuvent être reportées dans la limite de 10 % au maximum des places offertes par cette voie sur les autres voies prévues par le présent arrêté, à l'exception de celles prévues aux articles 6 et 7.

La voie A TB du concours commun, dite A TB BIO, est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en première année du cursus ingénieur dans les établissements mentionnés à l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi qu'à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 11 janvier 2022 à 17 heures.

Les épreuves d'admissibilité de la voie A TB BIO auront lieu les 9, 10 et 11 mai 2022

Les épreuves d'admission auront lieu du 7 au 15 juin 2022.

Le candidat finalisera le classement de ses vœux avant le 25 juin 2022 à 12 heures.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe II. Si toutes les places offertes par cette voie ne sont pas pourvues, les places restant disponibles peuvent être reportées dans la limite de 30 % au maximum des places offertes par cette voie sur les autres voies prévues par le présent arrêté, à l'exception de celles prévues aux articles 6 et 7.

La voie B du concours commun, dite B BIO, est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en première année du cursus ingénieur dans les établissements mentionnés à l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi qu'à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 11 janvier 2022 à 17 heures.

Les épreuves d'admission auront lieu du 7 au 11 juin 2022.

Le candidat finalisera le classement de ses vœux avant le 25 juin 2022, à 12 heures.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe III. Si toutes les places offertes par cette voie ne sont pas pourvues, les places restant disponibles peuvent être reportées dans la limite de 30 % au maximum des places offertes par cette voie sur les autres voies prévues par le présent arrêté, à l'exception de celles prévues aux articles 6 et 7.

La voie C du concours commun, dite C BIO, est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en première année du cursus ingénieur dans les établissements mentionnés à l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi qu'à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 11 janvier 2022 à 17 heures.

Les épreuves d'admissibilité de la voie C BIO auront lieu les 10 et 11 mai 2022.

Les épreuves d'admission auront lieu du 13 au 18 juin 2022.

Le candidat finalisera le classement de ses vœux avant le 25 juin 2022, à 12 heures.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe IV. Si toutes les places offertes par cette voie ne sont pas pourvues, les places restant disponibles peuvent être reportées dans la limite de 40 % au maximum des places offertes par cette voie sur les autres voies prévues par le présent arrêté, à l'exception de celles prévues aux articles 6 et 7.

La voie C2 du concours commun, dite C2 BIO, est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en première année du cursus ingénieur dans les établissements mentionnés à l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi qu'à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 11 avril 2022 à 17 heures.

Les épreuves d'admission de la voie C2 BIO auront lieu du 20 au 29 juin 2022.

Le candidat finalisera le classement de ses vœux avant le 2 juillet 2022, à 12 heures.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe V. Si toutes les places offertes par cette voie ne sont pas pourvues, les places restant disponibles peuvent être reportées dans la limite de 30 % au maximum des places offertes par cette voie sur les autres voies prévues par le présent arrêté, à l'exception de celles prévues aux articles 6 et 7.

La voie D du concours commun, dite D BIO, est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en deuxième année du cursus ingénieur dans les établissements mentionnés en 5°, 6° et 11° de l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} avril 2022, à minuit (23 h 59).

Les épreuves d'admission de la voie D BIO auront lieu le 7 juin 2022.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe VI.

La voie apprentissage du concours commun est ouverte en 2022 pour l'admission d'étudiants en première année du cursus ingénieur par apprentissage dans les établissements mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 11° de l'article D. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, ainsi qu'à l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse et à l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 18 janvier 2022, à 17 heures.

Le candidat choisit entre une et trois écoles avant le 18 janvier 2022 à 17 heures.

Il doit classer ses vœux et peut encore modifier ce classement du 10 mars au 2 mai 2022 à 12 heures.

Les épreuves d'admissibilité de la voie apprentissage auront lieu le 1^{er} mars 2022.

Les épreuves d'admission auront lieu du 11 au 29 avril 2022.

Le nombre de places offertes par cette voie est prévu en annexe VII.

ANNEXES

ANNEXE I

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE A BIO

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)	92
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy (ENSAIA)	95
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	90
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)	78
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	72
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	105
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie et agroalimentaire (SAADS))	8
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	124
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur, spécialités horticulture et paysage)	43
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	59

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agroalimentaire)	39
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	272
Total	1 077

ANNEXE II

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE A TB BIO

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)	3
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)	8
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy (ENSAIA)	5
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	2
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)	6
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	4
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	4
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	4
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialités horticulture et paysage)	4
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	3
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agroalimentaire)	3
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	10
Total	56

ANNEXE III

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE B BIO

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)	3
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)	16
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy (ENSAIA)	5
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	18
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)	12
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	20

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	9
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie et agroalimentaire (SAADS))	4
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	19
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialités horticulture et paysage)	6
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	9
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agroalimentaire)	10
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	44
Total	175

ANNEXE IV

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE C BIO

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)	6
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy (ENSAIA)	5
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	4
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris)	10
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	15
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	20
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	5
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie et agroalimentaire (SAADS))	3
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	7
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialités horticulture et paysage)	3
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	10
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agroalimentaire)	7
Total	95

ANNEXE V

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE C2

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)	16
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy (ENSAIA)	15
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	11
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)	26
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	15
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	8
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie et agroalimentaire (SAADS))	9
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	10
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialités horticulture et paysage)	5
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	7
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agroalimentaire)	16
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	17
Total	155

ANNEXE VI

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE D

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)	3
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	6
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	7
Total	16

ANNEXE VII

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS COMMUN PAR LA VOIE APPRENTISSAGE

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT)	30
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy (ENSAIA)	18
École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro)	30
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (Oniris)	20

NOM DE L'ÉCOLE	NOMBRE DE PLACES offertes
Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)	26
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Institut Agro Montpellier) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	28
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialité agroalimentaire)	20
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialité horticulture)	10
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers) (cursus ingénieur en trois ans, spécialité paysage)	10
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agroalimentaire)	22
Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Institut Agro Dijon) (cursus ingénieur, spécialité agronomie)	20
Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	46
TOTAL	280